

GLEZEN Jacques-Marie

(1737-1801)

Avocat à Rennes

Répond à la noblesse bretonne qui avait protesté contre la nouvelle forme de convocation des États-Généraux par la "*Lettre d'un homme à 864 nobles bretons*", qui fait grand bruit. Élu député, il propose dès le 28 mai que l'Assemblée du Tiers se constitue

définitivement. Participe activement aux discussions sur la déclaration des Droits de l'Homme (août 1789), membre de la députation qui accompagne Louis XVI de Versailles à Paris en octobre 1789. Plus discret par la suite, il rentre dans la vie privée en 1791.

**LANJUINAIS Jean-Denis**

(1753 - 1827)

Professeur de droit ecclésiastique, avocat conseil des États de Bretagne

En 1788, il défend le Tiers contre la noblesse dans des "*Reflexions patriotiques*". Élu député, il est l'un des fondateurs du "Club breton" et se met en vedette lors de la séance du Jeu de Paume. Ses discours brefs et incisifs sur de nombreux sujets font de lui l'un des protagonistes de l'Assemblée constituante. En juin 1790, il est l'un des principaux auteurs de la constitution civile du clergé.

Élu en 1792 à la Convention nationale, il siège à droite, s'oppose fermement à la condamnation de Louis XVI, réclame la mise en accusation de Marat. Arrêté le 2 juin 1793, il s'enfuit et rejoint

l'armée girondine du Calvados, puis reste caché plusieurs mois dans un grenier à Rennes. Réintégré à la Convention en l'an III, il siège ensuite un an au Conseil des Anciens. Nommé au Sénat conservateur sous le Consulat, comte d'Empire en 1808, il fonde à Paris une "académie de législation". Ayant voté la déchéance de l'empereur en 1814, il est nommé pair de France par Louis XVIII. Président de la Chambre des Cent-Jours, il conserve pourtant la pairie au retour du roi et s'oppose à la condamnation du Maréchal Ney, comme aux excès de la "Chambre introuvable".

HUARD Etienne-Eusèbe-Joseph

(1752 - 18 octobre 1789)

Avocat puis armateur à Saint-Malo

Ne fit qu'un bref passage à l'Assemblée où il siégea parmi les réformateurs modérés.

*En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans la cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

TIERS ÉTAT

HARDY de la LARGÈRE Mathurin-François-Mathieu

(1729 - 1792)

Maire de Vitré

Participe à la rédaction de l'adresse du Tiers aux bretons en février 1789 et signe l'adresse au roi. Député, il vote contre la déclaration des Droits de l'Homme et siège très à droite.



LE CHAPELIER Isaac-René-Guy

(1754 - 1794)

Avocat

D'une vieille famille de robe anoblie, il fut l'un des députés les plus actifs à la Constituante. Co-fondateur du club breton, il préside l'Assemblée lors de la nuit du 4 Août, entre au comité de constitution le 14 septembre, et prend part aux débats sur la déclaration des Droits et aux autres débats importants de la session. Son

nom est passé à la postérité à cause de la loi du 14 juin 1791, portant son nom, qui interdit toute association aux ouvriers. Son ardeur révolutionnaire diminue après Varennes, il entre aux Feuillants et voit sa popularité retomber. Arrêté en février 1794 après un voyage en Angleterre, il est exécuté avec Thouret, le 22 avril.



GÉRARD Michel

(1737 - 1815)

Cultivateur

Siégea dans l'Assemblée en habit de laboureur, ce qui lui valut, dès l'ouverture des Etats, la célébrité sous le sobriquet du "père Gérard" (Collot d'Herbois publia en 1792 un "Almanach du père Gérard"). Il demanda la suppression des droits sur les alcools (décembre 1789) et des

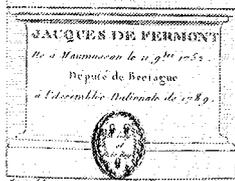
banalités (mars 1790), plaida pour l'augmentation du salaire des curés de campagne. Après la Constituante, il se retira de toute vie politique. Une pièce de théâtre sur "Le retour du père Gérard à sa ferme" fut représentée à Paris en octobre 1791.



*En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans la cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

7 députés*

TIERS ÉTAT



DEFERMON des CHAPELIÈRES Jacques

(1752 - 1831)

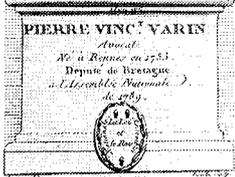
Avocat

Participa au mouvement rennais de 1789, fit adopter un règlement sur les finances de Bretagne (décembre 1789), participa à de nombreux débats techniques (finances et marine surtout) et fut nommé président de l'Assemblée en juillet 1791. Élu à la Convention en 1792, où il siégea parmi les modérés, il en devint président en décembre, et eut à conduire les premiers débats du procès de Louis XVI (il ne vota pas la mort). Envoyé en mission à Brest pendant l'hiver 1793, il était revenu à Paris le 31 mai, prit parti pour les

Girondins, fut déclaré hors-la-loi et dut se cacher en Bretagne. Réintégré à la Convention en l'an III, il siégea quelque temps au comité de salut public (été 1795). Il fut ensuite membre influent du Conseil des Cinq-Cents, soutint Bonaparte en brumaire et entra au Conseil d'État, dont il présida la section des finances. Ministre d'Etat et comte de l'Empire en 1808. Membre de la Chambre des Cent-Jours, sa fidélité à Napoléon le fit bannir en 1816 (il ne rentra en France qu'en 1822).

SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ

TIERS ÉTAT



VARIN de la BRUNELIÈRE Pierre-Vincent

(1752 - 1794)

Avocat au Parlement de Rennes

Remplaça Huard à l'Assemblée, où il vota avec la majorité. Rentré en Bretagne à la fin de la Constituante, il prit activement parti pour les Girondins en 1793 et fut exécuté le 20 juin 1794

*En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans la cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

TIERS ÉTAT

DELAVILLE-LEROUX Joseph

(1747 - 1803)

Négociant et armateur à Lorient

S iégea dans la majorité de l'Assemblée. Il prit fermement parti contre les mandats impératifs (août 1789), réclama pour Lorient le

monopole du commerce de l'Inde (juillet 1790). Bonaparte le fit entrer au Sénat conservateur.

CORROLLER DU MOUSTOIR Louis-Jacques-Hippolyte

(1742 - 1807)

Procureur du roi

F ut un ardent partisan des idées nouvelles. Il participa au débat sur la déclaration des Droits de l'Homme (août 1789) mais ne put obtenir la traduction des décrets en bas-breton (janvier 1790). En juillet 1791, il resta aux Jacobins, à la différence de

beaucoup d'autres députés bretons, et aurait réprimandé Louis XVI au retour de Varennes. Commissaire aux Antilles en 1792, il présida le club montagnard d'Hennebont en 1794 et aurait proposé d'imiter à Lorient les noyades nantaises.

LE FLOCH Corentin

(1754 - 1796)

Cultivateur

V int à Versailles en costume breton et vota silencieusement avec la majorité. Il fut assassiné par les Chouans dans son village.



* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux Etats-Généraux.

2 députés*

TIERS ÉTAT

**LEGENDRE Laurent-François**

(1741 - 1802)

Avocat à Brest

Vota avec la majorité réformiste. Rédigea régulièrement un bulletin pour ses commettants. Demanda en vain que le chef-lieu du Finistère fût

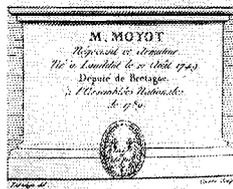
fixé à Landerneau plutôt qu'à Quimper. Elu en 1791 juge au tribunal de cassation pour le département du Finistère.

**MOYOT Ildut**

(1749 - 1813)

Négociant et armateur

Ne joua qu'un rôle effacé à la Constituante. Juge de paix en 1791, maire de Lanildut sous le Consulat et l'Empire.



* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

TIERS ÉTAT

LE GUEN de KERANGAL Guy-Gabriel-François-Marie

(1746 - 1817)

Marchand de toiles à Landivisiau

Soutint le 4 août l'abolition des privilèges. Procureur-syndic de sa ville après la Constituante, il fut emprisonné sous la Terreur et se tint ensuite à l'écart de la politique.

PRUDHOMME de KERAUGON François-Augustin

(1748 - 1827)

Avocat

Prêta le serment du Jeu de Paume et suivit la majorité de l'Assemblée. Maire de Saint-Pol de Léon en 1791, il

fut emprisonné quelque temps en 1794. Sous l'Empire, il fut vérificateur des douanes à Morlaix.



* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

2 députés*

TIERS ÉTAT



COUPARD Jean-Jules

(né en 1740)

Avocat à Dinan

Neut qu'un rôle parlementaire insignifiant. Élu député-suppléant à la Convention, il remplaça Couppe le 21 thermidor an II. On perd sa trace après 1796.



GAGON DU CHESNAY Marie-Toussaint

(1736 - 1806)

Avocat, ancien maire de Dinan

Nadhéra que timidement aux idées nouvelles, et se retira sur sa terre en 1791. Bonaparte le fit sous-préfet de Dinan.

* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

TIERS ÉTAT

TUAULT de LA BOUVRIE Joseph-Golven

(1744 - 1822)

Avocat au parlement et sénéchal de Ploërmel

Vota avec la majorité et se tint à l'écart des fonctions publiques après la Constituante. Suspect en 1794, emprisonné à plusieurs reprises, il

survécut pourtant. Député du Morbihan au Corps Législatif de l'an XIII à 1815, il fut anobli par Louis XVIII et mourut président du tribunal de sa ville.

BOULLÉ Jean-Pierre

(1753 - 1816)

Avocat à Pontivy

Fut un député discret à la Constituante. Élu aux Cinq-Cents en 1795, il coopéra au coup d'Etat de brumaire et fut nommé préfet des

Côtes-du-Nord par Bonaparte en 1800. Baron de l'Empire en 1810, préfet de la Vendée en 1811.

ROBIN de MORHÉRY Louis-François-Anne

(1741 - 1829)

Négociant à Loudéac

Prit place dans la majorité réformatrice et démissionna de son mandat de député dès mai 1790. Nommé président du tribunal civil de Loudéac en l'an VIII.

PERRET de TRÉGADORET Rodolphe-Claude

(1741 - 1798)

Avocat, maire de Ploërmel

Siégea silencieusement dans la majorité. Président de l'administration du district en 1796.



* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

SUPPLÉANT AYANT SIÉGÉ**LE DEIST de BOTIDOUX Jean-François**

(1762 - 1823)

Homme de lettres

Siégea en 1790 pour remplacer Robin de Morhéry. Après la Constituante, il s'engagea dans l'armée du Nord, présida le club des Marseillais à Paris, puis combattit dans l'armée girondine

de Caen. Engagé un moment dans la chouannerie, il se soumit en 1795, fut professeur à l'école centrale de Saint-Brieuc (1797-1803), puis se consacra à des traductions du latin.

* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

SÉNÉCHAUSSÉE DE FOUGÈRES

SÉNÉCHAUSSÉES PRINCIPALES RÉDUITES À FOUGÈRES :
FOUGÈRES, HÉDÉ, SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

167

2 députés*

TIERS ÉTAT

FOURNIER de LA POMMERAYE Jean-François

(1744 - 1794)

Procureur du roi à Fougères

Député obscur, il vota avec la majorité de l'Assemblée. Après la Constituante, il se retira à Rennes.

LEMOINE de LA GIRAUDAIS Denis-Jean

(1739 - 1814)

Avocat, maire de Fougères

Siégea silencieusement parmi les modérés. Président du tribunal de Fougères (1791 - 1800).



* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

SÉNÉCHAUSSÉES PRINCIPALES RÉDUITES À NANTES :
NANTES, GUÉRANDÉ

8 députés*

TIERS ÉTAT

GUINEBAUD de SAINT-MESME Jacques-Nicolas

(1738 - 1813)

Négociant à Nantes

Prend part au mouvement réformiste en 1788. Prête de l'argent sans intérêt à la nation (août 1789), intervient sur les questions Commerciales et coloniales (septembre 1789), réclame l'abolition du privilège

de la compagnie des Indes (avril 1790). Resté ensuite à l'écart de la vie politique, il est nommé préfet des Basses-Pyrénées par Bonaparte, puis commissaire des relations commerciales au Portugal (1802-1813).



GIRAUD-DUPLESSIS Pierre-Guillaume

(1754 - 1820)

Avocat et procureur du roi, syndic de la ville de Nantes

Fut un député discret à la Constituante. Il siège ensuite deux ans parmi les Anciens (1796-1798),

devient préfet du Morbihan en 1800, chevalier de l'Empire en 1808, conseiller à la cour de Paris en 1818.

BACO de LA CHAPELLE René-Gaston

(1751 - 1800)

Fils d'armateur, procureur du roi au présidial de Nantes

Participe activement à l'agitation nantaise de 1788. Membre du club breton, il siège à gauche à l'Assemblée. Comme maire de Nantes, en 1793, il défendit la ville contre les Vendéens. Cité à la barre de la Convention, il se défendit vertement contre ses

accusateurs (août 1793). Député aux Cinq-Cents (1795), agent du Directoire dans les îles de l'Océan Indien, directeur de l'Opéra (1796), il mourut à la Guadeloupe lors d'une dernière mission.

CHAILLON Etienne

(1736 - 1796)

Avocat à Montoir puis sénéchal à Saint-Nazaire

Père de 15 enfants. Il siégea dans la majorité de l'Assemblée. Élu à la Convention, il s'opposa à la mort du

roi, puis se tint à l'écart. Il participa à la pacification de la Vendée (1795), puis fut élu aux Anciens (1796).

* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

TIERS ÉTAT

PELLERIN Joseph-Michel

(1751 - 1794)

Avocat à Nantes

Auteur de brochures en 1788. Député enthousiaste. Il reste sceptique sur la déclaration des Droits

et démissionne dès 1790 pour raison de santé. Arrêté en 1793, acquitté, il meurt peu après.

JARRY François-Joseph

(1739 - 1805)

Agriculteur à Nort

Actif en 1788, n'eut qu'un rôle limité à l'Assemblée, où il vota avec la gauche. Élu à la convention, modéré, il ne vota pas la mort du roi, protesta le 31 mai 1793, en faveur des Girondins,

fut proscrit, se cacha. Réintégré à la Convention en décembre 1794, il participa à la pacification de la Vendée, puis siégea deux ans au Conseil des Cinq-Cents (1796-1798).

COTTIN Jacques-Edme

(1754 - 1823)

Secrétaire du roi

Fut un député réformiste. Il intervint dans le débat du 4 août, s'opposa au décret favorable à Bouillé dans

l'affaire de Nancy (1790). Il se tint ensuite à l'écart de la politique nationale. Maire de Saffré sous l'Empire.

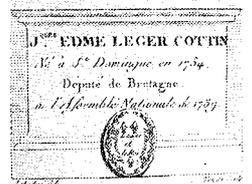
BLIN François-Pierre

(1756 - 1834)

Médecin à Nantes

Membre du club breton dont il fut l'un des fondateurs. Ardent défenseur de la déclaration des Droits, s'oppose à Mirabeau en faisant décréter incompatibles l'appartenance à l'Assemblée et la fonction ministérielle, réclame la suppression des éta-

blissements religieux (février 1790). En 1793, ayant pris le parti des Girondins, il doit se réfugier à Noirmoutier. Médecin en chef de l'armée de l'Ouest (1802), professeur d'hygiène à l'école de médecine (1808-1822), il se convertit au royalisme à la fin de sa vie.



* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

SÉNÉCHAUSSÉES PRINCIPALES RÉDUITES À NANTES :
NANTES, GUÉRANDE

8 députés*

SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ

TIERS ÉTAT



MAUPASSANT Louis-César

(1750 - 1793)

Agriculteur à Nort

S iège à l'Assemblée en remplacement de Pellerin (1790). Prit place dans la majorité réformatrice. Tué à Machecoul par les insurgés vendéens.

* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

SÉNÉCHAUSSÉE DE VANNES

SÉNÉCHAUSSÉES PRINCIPALES RÉDUITES À VANNES :
VANNES, AURAY, RHUYS

169

2 députés*

TIERS ÉTAT

LUCAS de BOURGEREL Jean-Joseph

(1732 - 1806)

Doyen des avocats de Vannes

Prend place dans la majorité réformiste de l'Assemblée. Entretient une correspondance suivie avec ses électeurs. En 1793, il est président

(modéré) du comité révolutionnaire de Vannes. Sous le Consulat, il est juge suppléant au tribunal civil de cette ville.

DUSERS Charles-Guillaume

(1752 - 1793)

Conseiller au présidial de Vannes

Fut un député discret, qui s'occupait surtout de l'élection de l'évêque constitutionnel du Morbihan. Après la

Constituante, il devint juge au tribunal de Vannes, puis procureur de la commune.

* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

SÉNÉCHAUSSÉES PRINCIPALES RÉDUITES À CARHAIX :
CARHAIX, CHÂTEAULIN, CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU, GOURIN, QUIMPERLÉ

2 députés*

TIERS ÉTAT

LE GOLIAS de ROSGRAND Jean-Marie

(1738 - 1800)

Avocat à Châteaulin

Fut un député silencieux de la majorité. Juge, puis administrateur du district de Châteaulin (1792 - 1797), il en fut enfin le premier sous-préfet.

BILLETTE Vincent-Samuel

(1729 - 1811)

Négociant à Quimperlé

Avait fait des études au collège Louis-Le-Grand de Paris, puis voyagé en Orient pour le compte de la compagnie des Indes, avant de diriger une manufacture de cuir à Quimperlé,

dont il est maire de 1768 à 1772. Il est l'un des doyens de la députation bretonne aux États-Généraux, où il reste fort discret.



* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

SÉNÉCHAUSSÉE DE QUIMPER

SÉNÉCHAUSSÉES PRINCIPALES RÉDUITES À QUIMPER :
QUIMPER, CONCARNEAU

171

3 députés*

TIERS ÉTAT

LE GOAZRE de KERVELEGAN Augustin-Bernard

(1748 - 1825)

Avocat, sénéchal et maire de Quimper en 1774

Se montra un ardent défenseur des intérêts populaires en 1788. Député, il approuva les réformes. Élu à la Convention, il soutint les Girondins, fut arrêté en juin 1793, s'échappa, rejoignit l'armée fédéraliste à Caen, puis se

cacha près de Quimper. Réintégré à la Convention en décembre 1794, il fut blessé lors de l'émeute de prairial. Député aux Anciens (1795 - 1798), puis aux Cinq-Cents, il siégea au Corps Législatif de 1800 à 1814.

LE DEAN François-Jérôme

(1744 - 1823)

Commissaire des Etats de Bretagne

Servit à la compagnie des Indes, puis s'établit à Quimper. Il siégea silencieusement à gauche à l'Assemblée et vota toutes les réformes. Maire de Quimper (1791 - 1793), inquiété

quelque temps en 1793, il approuva le Consulat. Baron d'Empire (1810), membre de la Chambre des Cent-Jours (1815).

LE GUILLOU de KERINCUFF Joseph-Jean-Marie

(1748 - 1823)

Avocat à Quimper

Prit la tête du mouvement réformiste à Quimper. Élu député, il démissionna dès novembre 1789. Maire de Quimper (1790 - 1791), président du

tribunal criminel du Finistère (1792), juge au tribunal d'appel de Rennes (1800), puis premier président de la cour impériale de Rennes (1811 - 1816).

* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

171

SÉNÉCHAUSSÉE DE QUIMPER

SÉNÉCHAUSSÉES PRINCIPALES RÉDUITES À QUIMPER :
QUIMPER, CONCARNEAU

3 députés*

SUPLÉANT AYANT SIÉGÉ

TIERS ÉTAT



TREHOT de CLERMONT Louis-François

(1762 - 1823)

Avocat au parlement, sénéchal de Pont-Croix

Remplça Le Guillou en novembre 1789. Ne joua qu'un rôle obscur à l'Assemblée. Sous l'Empire, il devint procureur impérial à Châteaulin.



* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

SÉNÉCHAUSSÉE DE MORLAIX

SÉNÉCHAUSSÉES PRINCIPALES RÉDUITES À MORLAIX :
MORLAIX, LANNION

172

4 députés*

TIERS ÉTAT

COUPPÉ Gabriel-Hyacinthe

(1757 - 1832)

Avocat puis sénéchal de Tréguier

Issu d'une grande famille de Lannion. A l'Assemblée, il siégea à gauche, critiqua le découpage départemental en Bretagne. Président du tribunal de Lannion en 1791, il fut élu à la Convention en septembre 1792. Refusa de voter la mort du roi, soutint les Girondins en mai 1793, fut emprisonné.

Revenu à la Convention en décembre 1794, il soutint le régime thermidorien, puis siégea au Conseil des Cinq-Cents (1795 - 1799). Juge à Rennes en 1800, membre du Corps Législatif (1804), conseiller à la cour impériale de Rennes (1811). En 1815, il se retira de la vie publique.



BAUDOUIN de MAISONBLANCHE Jean-Marie

(1742 - 1812)

Avocat à Lannion

Travailla beaucoup dans les comités de l'Assemblée. Maire de Lannion (1791 - 1792), juge suppléant puis

président du département des Côtes-du-Nord (1796 - 1800). Préfet intérimaire en 1805.



LE LAY de GRANTUGEN Guillaume

(né en 1742)

Cultivateur

N'eut qu'un rôle très effacé à l'Assemblée, où il vota avec la gauche constitutionnelle.



MAZURIÉ de PENANNECH Pierre-Louis

(né en 1732)

Armateur, maire de Morlaix en 1782

Fut un député silencieux de la majorité, qui se mit en congé dès 1790.



* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.

SÉNÉCHAUSSÉES PRINCIPALES RÉDUITES À SAINT-BRIEUC :
SAINT-BRIEUC, JUGON

3 députés*

TIERS ÉTAT



NEUVILLE, Gabriel-Henri-René de

(1744 - 1800)

Sénéchal de Jugon

Ne prit jamais la parole, mais vota comme la majorité. Juge de paix à Saint-Brieuc (1797).



PALASNE de CHAMPEAUX Julien-François

(1736 - 1795)

Avocat, sénéchal de Saint-Brieuc

Siégea aux États de Bretagne en février 1789. Actif à l'Assemblée, il accompagna le roi à Paris le 16 juillet 1789, participa à plusieurs comités, vota

avec la majorité. Élu à la Convention, il siégea parmi les modérés, refusa de voter la mort de Louis XVI. Mort à Brest au cours d'une mission de pacification.



POULAIN de CORBION Jean-François

(1743 - 1799)

Avocat

Auteur d'une brochure "La Poule au pot" (1788) où il défendait les paysans. Son rôle à l'Assemblée fut obscur, il se tint à l'écart sous la

Terreur. Commissaire du Directoire (1798), il fut assassiné par les Chouans (octobre 1799).



* En Bretagne, les députés du clergé furent élus dans le cadre des diocèses (n° 174 à 182) et la noblesse refusa d'envoyer des représentants aux États-Généraux.